

la marche
des climats

10 ANS déjà !

2011

UNE MARCHÉ qui fédère
pour l'inscription des Climats

UNE CHARTE qui engage
les 53 signataires du territoire
dans une gestion durable du Bien

2021

UNE ROUTE qui trace
l'avenir des Climats, dans le sillon de
la Route des grands crus de Bourgogne



CLIMATS DU VIGNOBLE
DE BOURGOGNE
PATRIMOINE MONDIAL



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Les Climats du vignoble
de Bourgogne
inscrits sur la Liste du
patrimoine mondial en 2015

Communiqué de presse
le 02/04/2021

2011-2021 > LA MARCHÉ DES CLIMATS ET SA CHARTE ONT 10 ANS ! L'OCCASION DE REUNIR LES 53 SIGNATAIRES D'ALORS, POUR REGARDER TOUJOURS ENSEMBLE VERS L'AVENIR

Le 8 avril 2021 marquera les 10 ans de la Marche des Climats et de la signature de la Charte territoriale des Climats. Une date hautement symbolique, qui nous replonge dans l'aventure humaine que sont les Climats du vignoble de Bourgogne depuis le début de la mobilisation pour l'inscription. Un jour également mémorable dans l'engagement pour la protection de ce site unique, désormais reconnu par l'UNESCO. 10 ans après 2011, quel est le nouveau vœu formulé pour le territoire ? En cette date anniversaire, les 53 signataires de la Charte territoriale, dont les 40 maires du site inscrit, se réuniront en visio-conférence (confinement oblige) pour échanger sur l'avenir des Climats, en lien avec ses villages viticoles, incarnés si bien par l'itinéraire de la Route des Grands Crus de Bourgogne. Le grand public ne sera pas oublié. Contraints par les conditions sanitaires, les souvenirs s'échangeront sur les réseaux sociaux, avant de pouvoir se réunir, nous l'espérons, lors du Mois des Climats cet été.

Il y a 10 ans... Un petit pas pour l'homme, un grand pas pour les Climats

La Marche des Climats avait lancé la candidature UNESCO et la mobilisation les habitants. Plus de 3000 personnes s'étaient réunies pour formuler ensemble ce vœu de voir inscrits les plus 1247 Climats au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Un événement qui avait marqué les esprits et faits briller les yeux de petits et grands lors d'une marche de Chambolle-Musigny au Clos Vougeot, au cœur d'un parcellaire révélé par 1000 torches. A l'arrivée, une projection sur les murs du château, un ban bourguignon monumental et un discours historique de Bernard Pivot lors du lâcher de lanternes avait gravé ce moment dans le cœur de beaucoup.

La signature de la charte territoriale, plus confidentielle, était elle aussi une avancée fondamentale. « On l'appelait notre Constitution des Climats » confie Aubert de Villaine, alors Président de l'Association. « Réunir les maires, les élus, les présidents des organismes viticoles pour formaliser le caractère unique et exceptionnel du site et les engager tous ensemble dans la protection et la transmission de ce patrimoine, c'était une vraie ambition pour les Climats. »



Aujourd'hui une route se trace, dans le sillon de cet héritage et de la Route des Grands Crus de Bourgogne

Derrière la Marche des Climats, il y avait un acte tout aussi fondateur : la signature de la charte territoriale par 53 élus et professionnels du territoire : Maires, Présidents du BIVB, de la CAVB, de la FNEB, de la Chambre d'Agriculture Côte-d'Or, de l'INAO, de la CCI Côte-d'Or, du Conseil Départemental de la Côte-d'Or, du Conseil Régional de Bourgogne, du Préfet de région...

Aujourd'hui, 10 ans plus tard, l'Association souhaite rester dans ce même état d'esprit et renouer les liens avec les maires du site inscrit.

Gilles de Larouzière, Président de l'Association, explique : « Depuis l'inscription, nous nous sommes prioritairement concentrés sur la protection du paysage et du patrimoine du site, de sa VUE (Valeur universelle exceptionnelle), et sur l'engagement de grands projets de valorisation des Climats à l'instar de la Maison des Climats ou de la signalétique routière et patrimoniale. Nous travaillons, depuis quelques mois, en très forte proximité avec la viticulture sur des sujets essentiels comme le développement durable et la pérennité des terroirs hérités de la construction millénaire des Climats.

Aujourd'hui, nous souhaitons prendre le temps de renouer un dialogue en profondeur avec les maires. **Nous ressentons le besoin de leur expliquer plus en détail l'action de l'Association afin qu'ils puissent en tirer tous les bénéfices pour leur territoire. Nous souhaitons également apporter notre pierre à l'édifice pour animer et faire vivre les villages viticoles qui jalonnent cette Route emblématique qu'est celle des Grands Crus de Bourgogne.** En lien avec notre commission tourisme, qui réunit l'ensemble des instances touristiques de la région, nous réfléchissons à un projet de développement et d'animation autour de cette Route, en lien avec les acteurs de terrain, et à destination des habitants comme des visiteurs. C'est un projet structurant, pour lequel nous ferons une analyse de terrain préalable afin d'éviter tout doublon ou télescopage de projets. De grands schémas sur le développement du vélo sont en cours d'élaboration dans les communautés d'agglomération et de communes ; des portes d'entrées oenotouristiques vont voir le jour en 2022... Les planètes semblent alignées. Il nous faut convertir ces opportunités en forces pour qu'elles profitent à tout le territoire et rayonnent d'une manière raisonnée et durable, dans « l'esprit » cher aux Bourguignons qui l'habitent et le font vivre. »



Une rencontre en ligne le 8 avril, pour sceller ce tournant

La réunion devait se tenir au château du Clos de Vougeot. S'adaptant aux conditions sanitaires, elle se déroulera en visio-conférence. Elle invitera les 53 signataires de la Charte, dont le Préfet, Fabien Sudry, les grands élus et membres fondateurs ainsi que les 40 maires du territoire.

Cette rencontre sera l'occasion de se remémorer combien nos Climats méritent toute notre attention et notre vigilance. Ce sera aussi un temps d'échanges pour renouer des liens entre chacun et renouveler l'engagement du territoire autour des Climats et de la Route des Grands Crus.

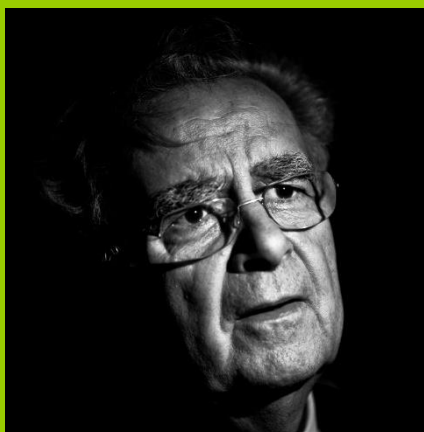
Les Climats, un engagement au quotidien pour le territoire

- Politiquement et stratégiquement : la Mission Climats et sa conférence territoriale
- Techniquement : des commissions de travail et des membres engagés
- Financièrement : une Convention Cadre renouvelée cette année, qui engage les membres fondateurs de l'Association sur un plan d'actions sur 4 à 6 ans et qui réaffirme la confiance en l'expertise de l'association pour le concrétiser
- Humainement : un lien indéfectible au grand public, ancré dans l'ADN de l'Association, qui se poursuit par des projets de médiation et de programmation culturelle et événementielle.

Ils se souviennent...



Bernard Pivot | PRÉSIDENT DU COMITÉ DE SOUTIEN

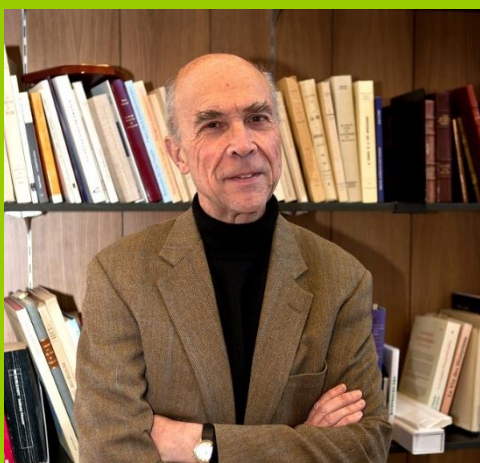


Ce qui était extraordinaire dans la marche des climats, c'est que nous marchions sur notre trésor, notre patrimoine, nous foulions de nos pieds l'objet même de nos vœux les plus chers, nous avions l'air de piétiner l'histoire tout en arpentant la légende, nous enjambions nos chers climats, nous trottions d'un nom célèbre à une appellation prestigieuse, nous avançons d'un pas égal, confiant, déterminé, joyeux sur une glorieuse terre à laquelle nous avons tous l'ambition d'ajouter une consécration universelle.

Cette marche populaire des climats restera dans l'histoire de la Bourgogne ce moment unique, miraculeux, où il était impossible de distinguer les moines-viticulteurs des vignerons d'aujourd'hui.



Aubert de Villaine | PRÉSIDENT FONDATEUR DE L'ASSOCIATION ET DE LA CANDIDATURE UNESCO



Avant la Marche des Climats du 8 avril 2011, notre association faisait avancer la candidature au Patrimoine mondial avec passion et efficacité, mais nos actions ne dépassaient guère encore le cadre des ministères parisiens, des grands institutionnels locaux et des services déconcentrés de l'Etat. Nous n'avions pas encore de réelle ouverture vers le public. La Marche et la signature de la Charte territoriale ont donné à notre démarche une toute autre dimension en lui permettant de passer à une phase essentielle de la candidature : la mobilisation des habitants du territoire.

Le travail effectué en amont du 8 avril avait, c'était essentiel, permis de gagner l'engagement unanime de tous les grands politiques et maires du territoire sur un document fondateur : la Charte territoriale. Celle-ci inventoriait les éléments qui permettaient à la culture bourguignonne de revendiquer la Valeur Universelle Exceptionnelle sans laquelle il n'est pas d'inscription possible au Patrimoine mondial et elle traçait les actions à mettre en œuvre pour protéger cette Valeur Universelle dans les années à venir. Nous voulions que cette Charte soit la Constitution du territoire candidat au Patrimoine mondial.

Sa signature devait absolument être marquée par un évènement solennel. L'idée s'est imposée d'une marche à travers les Climats jusqu'au Château du Clos de Vougeot, lieu-phare, symbole de la Bourgogne viticole et de sa grande histoire.

Nous attendions quelques centaines de personnes, il y en eut 3000, venues de tout le territoire. Ce fut un grand succès populaire et festif.

Tout le monde avait le sentiment de participer à un évènement quasi historique. Le temps était magnifique, presque estival et, pour la première fois de leur histoire, les Climats situés entre Chambolle-Musigny, point de départ de la marche, et le Clos Vougeot, son point d'arrivée, étaient délimités et illuminés par des torches.

Le moment le plus spectaculaire fut sûrement le lâcher, à la nuit tombante, de lanternes volantes lumineuses. Le plus émouvant celui de la signature de la Charte, quand, dans le Grand Cellier du

Château, chacun des présidents des grands organes institutionnels et tous les maires du territoire se succédèrent l'un après l'autre pour apposer leur nom au bas d'un document qui affirmait la grandeur et le caractère unique de la Culture de la Bourgogne.

Cette Marche des Climats a conservé une résonance qui reste actuelle et très particulière pour tous ceux qui y ont participé. Elle a mis pour toujours dans leur cœur un devoir fort, une responsabilité vis-à-vis de la culture des Climats. Mais elle résonne aussi dans chaque aspect du travail qui a été réalisé à partir de la signature de la Charte jusqu'à l'inscription au Patrimoine mondial et, après l'inscription, jusqu'à aujourd'hui. La Charte territoriale reste la Constitution du territoire et la mobilisation que la Marche a créée autour d'elle n'a pas cessé de se développer au cours des années qui l'ont suivie.

Mais, en un tel anniversaire, il ne m'est pas possible de ne pas penser d'abord et avant tout à tous ceux sans lesquels cet événement n'aurait jamais pu être organisé : la toute petite en nombre mais si vaillante équipe de l'Association autour de notre directrice Krystel Lepresle, la Confrérie des Chevaliers du Tastevin, les maires des villages concernés, les très nombreux bénévoles...

Il y a une image que je garde précieusement en mémoire : celle de Bernard Pivot, le Président de notre Comité de soutien, devant le Château du Clos Vougeot, prononçant dans la nuit qui tombait un discours si émouvant que lui-même ne pouvait retenir ses larmes. ”



CONTACT PRESSE

Association des Climats du vignoble de Bourgogne – Patrimoine mondial
Delphine Thevenot-Martinez / communication@climats-bourgogne.com / 03 80 20 10 40 / 06 31 42 13 50